



Projet du ministère: L'EPS toujours exclue du DNB

L'EPS toujours exclue du DNB, moins de postes au CAPEPS. Le ministère tient un double langage. Soutien aux JOP 2024 et au sport dans le discours et absence de reconnaissance de l'eps.

Un projet de modification de l'arrêté pour le diplôme national du brevet (DNB) sera présenté, mercredi 11, en commission préparatoire au conseil supérieur de l'éducation. Dans le document de travail figure une modification des épreuves du brevet et du nombre de points pour prendre en compte les « fondamentaux »... dont l'EPS est toujours exclue. Le SNEP-FSU avait été porteur d'une demande pour prendre en compte les arts plastiques, la musique, les langues vivantes et bien sûr l'EPS dans une épreuve.

Au mois de juillet, lors d'une audience avec le ministre il nous a été répondu qu'il n'était pas envisagé de modifier le DNB. Des modifications ont bien lieu et l'EPS est totalement ignorée... De qui se moque-t-on ? Dans le même temps, le ministère a annoncé une baisse de postes pour le recrutement dans le secondaire et une baisse de postes circule pour le CAPEPS. Les étudiants sont déjà sur le qui-vive.

Génération 2024, sans évaluation de l'eps au DNB

Le ministère tient un double langage. D'un côté un discours médiatique pour le sport dans la société, le sport à l'école, de l'autre les mesures concrètes : nouvelle dévalorisation de fait de la discipline et baisse des recrutements. Incohérence entre le soutien total aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de Paris et l'absence de contribution de l'EPS au développement de la pratique sportive.

Les élèves qui entrent en classe de 6ème finiront leurs études secondaires en 2024.

Comment peut-on construire une «génération 2024» sans reconnaissance pleine et entière de l'EPS comme matière «fondamentale» ?

Le SNEP-FSU appelle l'ensemble de la profession à protester et à rejoindre en masse l'appel à la grève du 10 octobre. Il demande immédiatement au ministère de revoir sa copie.